



CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Saint-Pierre, le 22 DEC. 2009

**Association des résidents de Langlade
BP 4222**

SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

Le 18 décembre dernier, vous avez tenu à me faire part de votre inquiétude quant à l'avancement du dossier relatif à la remise en route de la desserte sur Langlade.

Je tiens à vous réaffirmer qu'avec mon équipe, nous sommes de ceux qui ont toujours considéré cette desserte sur Langlade comme indispensable et complémentaire à celle sur Miquelon. Soyez donc rassuré sur ce point et sur notre détermination à trouver une solution.

Le Conseil Territorial a lancé le 24 juin 2009 un appel d'offre en vue de la passation d'un marché public de transport de personnes et de petit fret entre Saint-Pierre et Langlade par voie maritime. Les offres pouvaient être déposées jusqu'au 14 septembre 2009, cette date a été repoussée au 22 octobre 2009 à la demande de plusieurs entreprises. Une large publicité a été faite sur ce dossier : locale, JO Union Européenne, MERX (site des marchés publics nord-américain). Une douzaine de dossiers ont été retirés sans qu'aucun ne soit déposé.

Fin octobre, devant ce constat d'échec de l'appel d'offre dont les caractéristiques étaient la fourniture et l'exploitation d'un navire entre Saint-Pierre et Langlade, nous avons entrepris une analyse juridique des options qui s'offraient au Conseil Territorial.

En effet, quand un appel d'offre a été déclaré infructueux, une telle situation peut s'analyser comme plaçant la Collectivité dans une situation d'urgence et ce en application du code des marchés publics.

Il ressort de l'analyse, dont les résultats m'ont été donnés récemment, qu'un risque même minime d'un recours sur le plan administratif, voire pénal (la Collectivité étant sur ce point particulièrement observée actuellement) serait possible. Mes services m'indiquent par exemple que le rétablissement de la liaison sur Miquelon pourrait ainsi être objecté à la Collectivité si nous souhaitions invoquer l'urgence au sens du code des marchés publics.

...

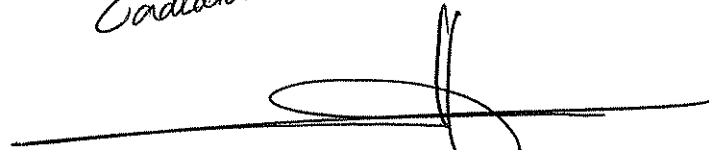
Dans ces conditions qui entraînent des lenteurs, nous avons décidé de lancer, dans les jours à venir, un appel d'offre de fourniture d'un navire que le Conseil Territorial exploitera en direct dans le cadre de la régie que nous venons de mettre en place pour la desserte de Miquelon.

Nous devrions donc avoir des éléments fin février avec une date de livraison compatible avec le début de la saison 2010.

Je me tiens à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement Le Président,



Stéphane ARTANO